



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 MARS 2024**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 37

Mis en ligne le : 02/04/2024

L'an deux-mille vingt-quatre et le vingt-huit du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - M. AMAR - Mme MORBELLI - Mme CUILIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - Mme ROVARINO - M. MATHON - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme CARUSO - M. SAHRAOUI - M. FERAL - M. BOCCIA - M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO - M. GACHET - M. WAHARTE

Pouvoirs :

Mme CZURKA à M. MONDOLONI
M. MERSALI à M. SAHRAOUI
M. OULIE à Mme BERTHOLLAZ
M. DE SOUZA à M. GARDIOL
Mme CHAUVIN à Mme NERSESSIAN
Mme SAHUN à M. BOCCIA

Absents :

M. BORELLI - M. ALLIOTTE

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 – BUDGET ANNEXE CIMETIERES

N° Acte : 7.1

Délibération n°24-40

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu l'instruction comptable M4
Vu la délibération d'approbation du Compte de Gestion 2023 du Budget annexe Cimetières
Vu la délibération d'approbation du Compte Administratif 2023 du Budget annexe Cimetières

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Considérant le vote du Compte Administratif 2023 du Budget annexe Cimetières, il convient de procéder à l'opération d'affectation définitive des résultats.

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal les résultats du Budget Principal suivants :

	BUDGET ANNEXE CIMETIERES
Recettes Fonctionnement	99 280,96
- Dépenses Fonctionnement	55 126,00
= Résultat 2023	44 154,96
+ Report à nouveau 2022	242 641,72
= Résultat de Fonctionnement cumulé	286 796,68
Recettes Investissement	55 126,00
- Dépenses Investissement	44 154,76
= Solde d'exécution 2023 de la section Investissement	10 971,24
+ Solde d'exécution 2022 de la section Investissement	-54 362,24
= Solde d'exécution d'Investissement cumulé	-43 391,00
+ Restes à réaliser Recettes	0,00
- Restes à réaliser Dépenses	0,00
= Besoin ou Capacité (- ou +) de Financement de la section Investissement	-43 391,00

En conséquence, il est proposé d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement d'un montant de 286 796,68 € en report à nouveau de la section de fonctionnement ; et de reporter le solde d'exécution d'investissement d'un montant de - 43 391,00 €.

Résultat de fonctionnement reporté (ligne 002)	286 796,68 €
Solde d'exécution d'investissement reporté (001)	-43 391,00 €

Les résultats sont repris au Budget Primitif 2024 du Budget annexe Cimetières.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 30 voix Pour et 7 Abstentions (FERAL Patrick / BOCCIA Hervé représentant : SAHUN Véronique / GACHET Jean-Pierre / PIOMBINO Patricia / SANCHEZ Philippe / WAHARTE Stéphane)

APPROUVE l'affectation définitive des résultats du Budget annexe Cimetières de l'exercice 2023.

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI




POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 02/04/2024

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE

